

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

Aquarresponsabilité municipale : la Ville de Val-d'Or obtient la cote A +

Val-d'Or, le 9 décembre 2014 – Une évaluation réalisée par l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et l'Université Laval a permis de conclure que la Ville de Val-d'Or est sur la bonne voie pour être reconnue comme un modèle de ville aquarresponsable. L'audit exhaustif attribue la cote A + à la Ville de Val-d'Or suite à l'analyse de 17 éléments et de plus de 2 600 variables.

Qu'est-ce que l'aquarresponsabilité?

Selon le professeur à l'INRS et superviseur de la démarche à Val-d'Or, Jean-Pierre Villeneuve, l'aquarresponsabilité est un concept qui englobe toutes les actions qu'une ville devrait entreprendre pour garantir une saine gestion de ses ressources et de ses services d'eau. Par exemple, on évalue la qualité des infrastructures, la réglementation municipale visant à protéger la ressource jusqu'à la consommation quotidienne, l'épuration des eaux usées et la gestion de la neige.

Un outil important

La Ville de Val-d'Or est la première municipalité de taille moyenne à être soumise à une évaluation dont l'objectif est de déterminer son niveau d'aquarresponsabilité. La Ville de Québec a participé à cette même étude en 2012 comme ville de grande taille. La réalisation de l'audit a impliqué une dizaine d'employés municipaux qui devaient répondre à des questionnaires et fournir des données. Les données utilisées furent celles de l'année 2012. Le rapport remis à la Ville de Val-d'Or contient 117 recommandations dont 37 qui devraient faire l'objet d'une attention prioritaire. Pour le maire de Val-d'Or, Pierre Corbeil, cet exercice dote Val-d'Or d'un outil important : *«Val-d'Or bénéficie maintenant d'un diagnostic complet et détaillé qui témoigne de nos efforts afin d'assurer une saine gestion de cette précieuse ressource. Nous avons en main des solutions concrètes afin d'accroître nos performances, corriger nos lacunes et ainsi optimiser nos investissements. Nous poursuivrons donc notre travail en ce sens.»*

Les points forts

La gestion de l'eau solide (ex: la neige) a obtenu une cote de AAA tandis que le traitement et le transport de l'eau ainsi que l'information aux citoyens ont obtenu une cote AA+ qui signifie que ces éléments répondent aux normes de la certification aquarresponsable. En 2012, la Ville de Val-

d'Or a réparé 3,7 bris/100 km de conduites ce qui la place dans les villes très performantes. La médiane du nombre de bris pour les villes de 15 000 à 40 000 habitants au Québec serait de 18 bris/100 km. Le programme municipal de vidange des fosses septiques et la qualité de l'eau potable furent qualifiés d'excellents par les chercheurs.

À améliorer

Parmi les recommandations figure la révision des méthodes d'évaluation du coût de l'eau en tenant compte de tous les coûts d'opération et d'investissements en infrastructures. Par exemple, les institutions, les industries et les commerces de Val-d'Or sont présentement tarifés à 0,22 \$/m³ même si le coût estimé est de 0,40 \$/m³. Aussi, dans le contexte des changements climatiques, la Ville de Val-d'Or, tout comme la Ville de Québec, devra prévoir ce que seront les impacts de ces changements sur les ressources en eau, sur ses infrastructures et sur les services aux citoyens. Il est aussi recommandé de poursuivre les démarches pour réaliser le traitement des eaux usées des secteurs de Vassan, Val-Senneville et Dubuisson ainsi que de mettre en place un programme pour détecter et réparer les fuites d'eau potable dans son réseau. Les pertes d'eau moyennes en usine et en réseau sont évaluées à 22 %; un taux similaire à la moyenne québécoise. Val-d'Or a presque atteint l'objectif de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable qui est de 20 %.

Les Valdoriens sont de grands consommateurs d'eau

D'ailleurs, la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable du gouvernement du Québec impose depuis 2012 aux municipalités des objectifs à atteindre en 2017. Ces obligations ont fait en sorte que la Ville de Val-d'Or a déjà entrepris des actions qui répondent aux recommandations formulées dans le rapport. En 2014, la Ville de Val-d'Or a atteint pratiquement tous les objectifs de la Stratégie venant ainsi élever notre niveau actuel d'aquarresponsabilité. Malgré ces réussites, des points à améliorer demeurent et interpellent l'ensemble de la population valdorieuse notamment quant à la consommation journalière d'eau potable. L'audit révèle que les Valdoriens ne font pas exception à la tendance québécoise en étant de grands consommateurs d'eau. La quantité d'eau potable distribuée en 2012 à Val-d'Or est de 460 L/p/j, ce qui est un peu au-dessus du premier quartile canadien, qui est de 412 L/p/j. La Stratégie québécoise d'économie d'eau potable vise une réduction de 20 % de la consommation totale.

Le rapport final de l'audit est disponible sur le site Web de la Ville de Val-d'Or.

Source :

Sylviane Mailhot

Agente de communication

Ville de Val-d'Or

Tél. (819) 824-9613 poste 2252

sylviane.mailhot@ville.valdor.qc.ca